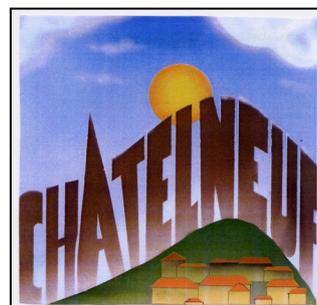


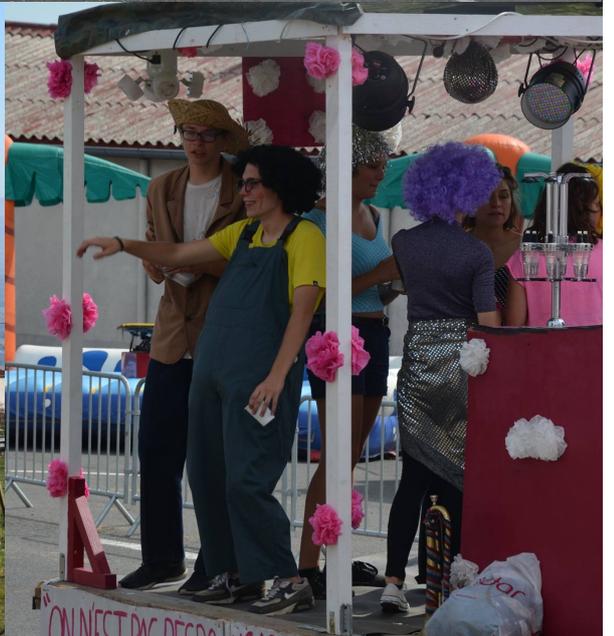
CHATELNEUF

BULLETIN MUNICIPAL



DECEMBRE 2016







Chers Villageois, chères Villageoises

«Cette année 2016, n'a pas été simple. Il a fallu se remettre de situations pénibles liées aux agressions fondamentalistes, intégristes qui ne laissent aucune place au bon vivre ensemble. La situation économique du pays est au plus bas. Nous sommes témoins d'une crise humanitaire sans précédent où des milliers de personnes fuient leur pays en laissant tout derrière eux. Le climat fait des siennes. Prenons conscience que notre monde est en pleine mutation. Posons-nous les bonnes questions, arrêtons d'être individualiste, construisons l'avenir ensemble dans le respect et la sérénité.

Tout cela pour vous dire au combien Je suis très heureux de vous retrouver pour la troisième année dans ce bulletin municipal. Cela fait déjà trois ans que vous me faites confiance. Trois ans c'est aussi, (pour nous élus) un parcours de mi-mandat. C'est l'occasion de faire un petit bilan. Beaucoup de sujets ont été abordés cette année.

Comme vous le verrez dans votre bulletin annuel, beaucoup de photos illustreront les différents projets sur lesquels, le conseil municipal et moi-même avons travaillé.

Vous pourrez lire tous les messages de nos représentants associatifs sans qui la vie du village serait sans aucun doute, moins attrayante. Vous verrez aussi qu'à Châtelneuf il y a encore, et c'est tant mieux, de belles naissances. Vous pourrez lire nos infos pratiques, etc... J'ai souhaité que ce bulletin municipal soit simple facile à lire et accessible. Sachez aussi que la mise en ligne d'un site internet de la commune sera bientôt disponible. Vous pouvez d'ores et déjà le consulter (en cours de réalisation) sur : <http://chatelneuf.jimdo.com/>

Comme à son habitude je tiens à remercier tout mon Conseil Municipal ainsi que tout le personnel communal pour leur implication, leur disponibilité et leur travail.

Enfin, comme il est de coutume, au nom du Conseil Municipal de Châtelneuf, je tiens à souhaiter à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour 2017. Que celle-ci soit propice à tous vos souhaits.

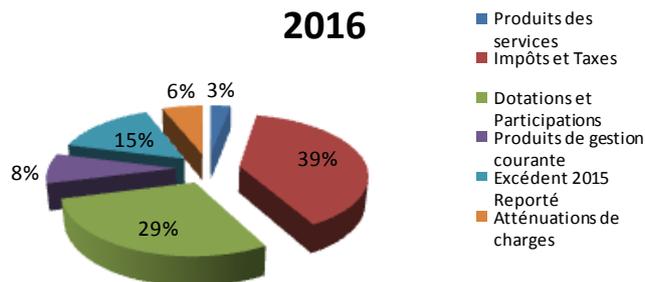
Nicolas SAUVINET
Maire de Châtelneuf

BUDGET

Fonctionnement

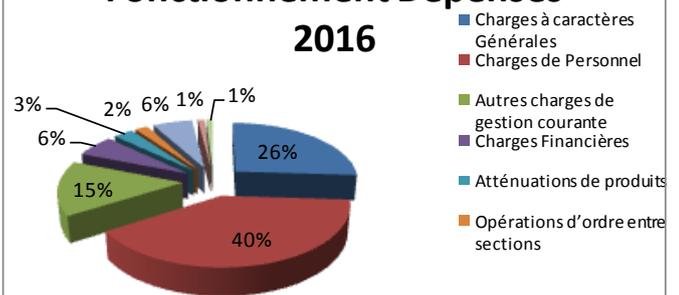
Fonctionnement Recettes

2016



Fonctionnement Dépenses

2016

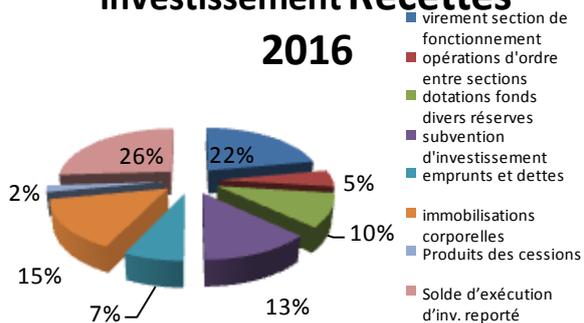


Fonctionnement Dépenses 2016	Montants	%
Charges à caractères Générales	55817	26
Charges de Personnel	86900	40
Autres charges de gestion courante	32040	15
Charges Financières	12000	6
Atténuations de produits	5500	3
Opérations d'ordre entre sections	3518	2
Virement à section d'investissement	13653	6
Dépenses imprévues fonctionnement	3763	1
Charges exceptionnelles	275	1
Total Dépenses 2016	212119	100

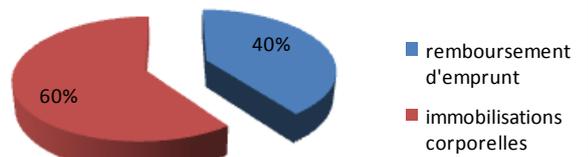
Fonctionnement Recettes 2016	Montants	%
Produits des services	6530	3
Impôts et Taxes	83171	39
Dotations et Participations	61596	29
Produits de gestion courante	16000	8
Excédent 2015 Reporté	32826	15
Atténuations de charges	11996	6
Total Recettes 2016	212119	100

Investissement

Investissement Recettes 2016



Investissement dépenses 2016



Investissement Dépenses 2016	Montants	%
remboursement d'emprunt	27675	40
immobilisations corporelles	40702	60
Total Dépenses 2016	68377	100

Investissement Recettes 2016	Montants	%
virement section de fonctionnement	15000	22
opérations d'ordre entre sections	3518	5
dotations fonds divers réserves	6871	10
subvention d'investissement	8908	13
emprunts et dettes	4656	7
immobilisations corporelles	10000	15
Produits des cessions	1815	2
Solde d'exécution d'inv. reporté	17609	26
Total Recettes 2016	68377	100

INFORMATIONS MAIRIE

Horaires d'ouverture au Public

Mardi de 10h30 à 12h30 et de 16h00 à 17h30

Jeudi de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 17h00

Le Maire et les Adjointes sont disponibles sur rendez-vous.

Tél Mairie : 04 77 76 84 29

Fax : 04 77 76 88 04

Adresse mail : mairie.chatelneuf@wanadoo.fr

Inscriptions sur la liste électorale

Les inscriptions se font à la mairie de votre domicile avant le 31 décembre.

Recensement Militaire

Vous venez d'avoir 16 ans, vous êtes invités à vous présenter à la mairie de votre domicile afin de vous faire recenser dans les 3 mois à compter de vos 16 ans, munis du livret de famille de vos parents. Une attestation vous sera délivrée, elle vous sera nécessaire pour vous présenter aux examens, concours et permis de conduire.

Tarifs salle associative

- Tarif pour résidents de la commune :
 - Location week-end :250€ (vaisselle ordinaire et ménage inclus),
Supplément de 50€ vaisselle qualité supérieure
 - Location journée seule (jusqu'à 21h) :150€ (vaisselle ordinaire et ménage inclus) ,
Supplément de 50€ vaisselle qualité supérieure
- Tarif pour résidents hors commune :
 - Location week-end : 290€ (vaisselle ordinaire et ménage inclus),
Supplément de 50€ vaisselle qualité supérieure
 - Location journée seule (jusqu'à 21h) :190€ (vaisselle ordinaire et ménage inclus),
Supplément de 50€ vaisselle qualité supérieure

Caution de 1000€ et attestation d'assurance obligatoire . Réservations et renseignements en
Mairie (04/77/76/84/29) ou Marc Pelardy (06/74/56/27/85)

URBANISME 2016

Permis de construire déposés en 2016 :

Laurent ADILON—Le Simon— Construction d'un garage
Marc BARNOUX—Chantecoq—Maison d'habitation

Autorisations de travaux-Déclarations préalables déposées en 2016 :

Duchez Samy - Chantecoq - Construction de murettes
Jean-Claude MARET - Sollègue - construction d'un mur
GAEC Pelardy-Barou - Malecot - pose de photovoltaïques
Yohann PASCAL - Fraisse - Aménagement d'une terrasse



Vers une nouvelle agglomération forézienne

Au 1^{er} janvier 2017, la nouvelle communauté d'agglomération forézienne rassemblera 88 communes issues de la Communauté d'agglomération Loire Forez et des communautés de communes des Montagnes du Haut-Forez, du Pays d'Astrée et du Pays de Saint-Bonnet-le-Château.

Dans la continuité des actions engagées par Loire Forez, l'ambition de cette nouvelle intercommunalité sera de catalyser les énergies locales pour dynamiser durablement le territoire et répondre efficacement aux attentes de ses 106 000 habitants.

2017, année de transition pour la nouvelle intercommunalité

Depuis plusieurs mois, élus et agents des 4 communautés travaillent ensemble à dessiner la feuille de route de ce nouveau territoire, faisant d'une obligation réglementaire une opportunité pour développer l'attractivité et la qualité de vie au quotidien.

L'année 2017 sera une année de transition et de consolidation car l'harmonisation des compétences se fera de manière progressive. Dans un premier temps, elles continueront à être exercées dans les anciens périmètres.

La nouvelle assemblée communautaire, qui comptera 130 conseillers, se réunira pour la première fois les 3 et 10 janvier 2017 pour procéder à l'élection du (de la) Président(e) et du bureau communautaire. D'ores et déjà, la commune de Châtelneuf a désigné ses représentants pour siéger au sein du conseil communautaire. Il s'agit de : Mme GOUBIER Chantal (titulaire) et M. YAHIAOUI Kamel (suppléant)

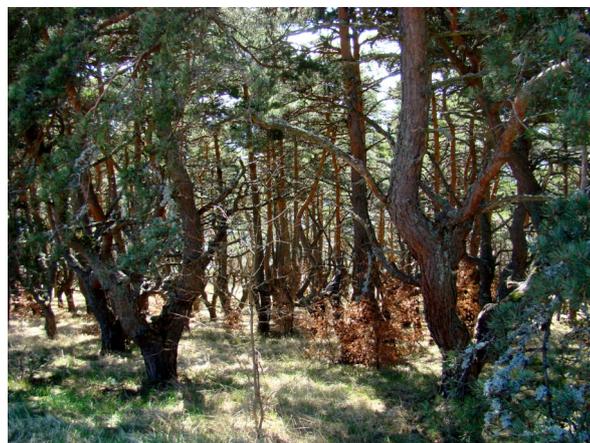
Pour en savoir plus sur la nouvelle agglomération forézienne, un numéro spécial de *Loire Forez mag* a été réalisé et diffusé dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. Vous pourrez le consulter sur www.loireforez.fr (espace téléchargement)

Le Mont Semiol au coeur de toutes les attentions !

Dans le Forez, le basalte est un patrimoine à lui tout seul ! Ses caractéristiques chimiques permettent l'installation d'une flore particulière et rare. Seuls des végétaux adaptés peuvent se développer sur ces pics, comme la gagée de Bohème et la pulsatille rouge, deux fleurs protégées. De l'attrait touristique aux qualités culturelles qu'ils véhiculent, ces sites méritent toute notre attention. Depuis 2002, Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes et ses partenaires locaux (propriétaires, élus et usagers) mènent un programme de préservation sur neuf de ces sites remarquables, dont le Mont Semiol sur notre commune, avec le soutien financier du Département, de la Région et de l'Union européenne.

Fin septembre, un chantier bénévole a eu lieu sur le Mont Sémol. Onze courageux et courageuses ont participé à des opérations de débroussaillage et de restauration paysagère. Une fois les prunelliers et les genets évacués, les pins de boulange, fleurons du site, ont dévoilé aux participants leurs formes tourmentées. En mars prochain, le site accueillera des étudiants en « Gestion des milieux naturels et de la faune », qui viendront poursuivre le travail de restauration. L'objectif ? Faciliter l'utilisation des parcs de pâturage existants, pour que le site puisse être entretenu « en routine » par le pastoralisme.

Pour en savoir plus sur les pelouses sèches sur basalte du Forez, rendez-vous sur le site internet du Conservatoire d'espaces naturels, à cette adresse : <http://www.cen-rhonealpes.fr/les-territoires/loire/des-pelouses-seches-sur-basalte/>



Travaux 2016



ECOLE :

Montant des travaux 33542.83€ (menuiseries et isolation/électricité/peinture/Chauffage/aménagement mobilier)



Parvis salle des fêtes

(bordures et revêtement) 4108.68€ , financé directement par la commune



Enrobés :

Chemin de Planchat
(recherche d'amiante 349.20€ - enrobé 35521.56€)

Chemin de Sollègue (recherche d'amiante 903.60€ - enrobé 44235.84€)



En 2017, aucun travaux de revêtement ne sera engagé. Le report de l'enveloppe de Loire forez sera reporté sur 2018 .
(17629.05€)



Portail du cimetière

Sablage - peinture 540 €

Plan d'eau de Sollègue
Aménagement 3572.40€



Terrain de boules :
Traverses chemin de fer 600€
Sable 526.48€



COMPTES RENDUS REUNIONS **DE CONSEIL MUNICIPAL 2016**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2016

Renouvellement de la convention avec le service de remplacement du CDG42
Compte rendu du conseil d'école
Compte rendu de rencontre cantine-Mairie de Roche

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2016

Location d'un appartement à la Cure à M. DUCHEZ Pierric
Délibération pour création du pôle technique
Délibération pour demande de subvention enveloppe parlementaire
Compte rendu réunion de préparation collaboration avec l'école d'Essertines en Chatelneuf

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2016

Délégation du droit de préemption urbain au Maire

Recrutement d'un nouveau contrat CUI : Suite au départ d'un agent CUI annoncé, le conseil municipal approuve le renouvellement d'un recrutement en CUI pour des fonctions à l'école et à la commune, et cela par l'intermédiaire de Pôle emploi, personne étant éligible à ce contrat.

Pose de détecteurs de fumée dans le bâtiment de la Cure : Il est nécessaire de procéder à la pose de détecteurs de fumée aux appartements de la cure. Le Conseil Municipal prend acte de cette nécessité et autorise le Maire à inscrire cette dépense au BP 2016.

Etude de devis pour l'acquisition de copieurs : Les photocopieurs seront à changer, Le conseil municipal sollicite des devis afin d'analyser ce qui est le plus avantageux pour la commune, soit l'achat, soit la location. Plusieurs prestataires seront consultés à cet effet.

Organisation des projets de travaux à l'école : Un groupe de travail sera mis en place pour ce projet de travaux de remplacement de portes et fenêtres et isolations des combles et autres. Le conseil municipal demande à Mr le Maire de procéder à des demandes de subvention au regard de devis.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 MARS 2016

Travaux de réhabilitation du bâtiment scolaire : Les devis demandés aux entreprises ont été présentés au conseil municipal. Des subventions ont été demandées au conseil départemental, et à la Communauté d'Agglomération Loire Forez pour tous ces travaux à l'école.

Débat d'orientation budgétaire : Une présentation de projets à inclure au budget primitif a été faite : ont été retenus la priorité en fonctionnement d'effectuer l'acquisition avec Essertines et Bard d'une épareuse – de réparer la porte du cimetière – aménager le plan d'eau à Sollègue et la maintenance des 2 copieurs neufs (école et mairie) en location.

Divers :

Une demande de transport est à l'étude pour trajet Châtelneuf à Essertines-en-Châtelneuf pour les 5 enfants qui seraient scolarisés à l'école d'Essertines en septembre 2016.

Une convention de location entre la commune et le LCMS sera passée pour la location de la salle associative pour un montant de 300 € pour l'année.

Les Présidents d'associations ou leurs secrétaires qui utilisent la salle associative gratuitement doivent cependant passer en mairie remplir un contrat pour indiquer qu'ils verseront le coût du ménage : 100 €, afin d'avoir un justificatif à produire au trésor public.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2016

Approbation du compte de gestion 2015: Après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité adopte le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2015 du Budget de la commune, les écritures étant conformes à celle du compte administratif du Maire .

Approbation du compte administratif 2015 :

Réalisations de l'exercice 2015

Dépenses de fonctionnement : 162 892.38 €

Recettes de fonctionnement : 188 538.67 €

Soit un excédent de 2015 de : 25 646.29 €

Report de l'exercice 2014 : 7 180.61 €

Excédent Cumulé : 32 826.90 €

Dépenses d'investissement 2015 : 29 986.20 €

Recettes d'investissement 2015: 68 268.49 €

Excédent de : 17 603.68 €

Restes à Réaliser en Investissement et à reporter en 2015 : 0

Résultat cumulé :

Fonctionnement : + 32 826.90 €

Investissement : + 17 609.68 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 32 826.90 € comme suit : au compte R OO2 (excédent de fonctionnement reporté) : 32 826.90 €.

Vote des taux de contributions directes 2016 :

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux tels qu'ils ont été fixé en 2015 et comme suit :

Taux de la taxe d'habitation : 9.50 %

Base d'imposition prévisionnelle 2016 : 366 200 x 9.50 % soit un produit de 34 789 €

Taux de la taxe foncière bâtie : 11.50 %

Base d'imposition prévisionnelle 2016 : 242 900 x 11.50 % soit un produit de 27 934 €

Taux de la taxe foncière non bâtie : 41.31 %

Base d'imposition prévisionnelle 2016 : 14 900 x 41.31 % soit un produit de 6 155 €

Le Conseil Municipal vote ces 3 taxes ainsi décrites pour l'année 2016.

Autorisation de vente d'un terrain communal à la sci la Madone représentée par M. Valezy et M. Pelardy et cession préalable de parcelles de la SCI les 4 vents.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la vente du terrain communal A 1816 (18 m²), 1820 (1 m²), 1821 (202 m²) et 1822 (1080 m²) d'une superficie totale de 1 301 mètres carrés au prix de 10 408.00 euros ; sachant que la commune a acquis préalablement de la SCI LES QUATRE VENTS les parcelles A 1816 et A 1820.

Contrat de location des nouveaux copieurs : Le conseil municipal approuve le nouveau contrat de location des photocopieurs dont nous avons fait l'acquisition récemment pour la mairie et l'école.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2016

Approbation du projet de convention sur la mise en place et le fonctionnement d'une entente intercommunale concernant les écoles publiques de Chatelneuf et Essertines en Chatelneuf.

Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) : dissolution du syndicat de ramassage scolaire des Monts du Forez;

Demande d'autorisation pour la signature de devis pour les menuiserie de l'école:

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il est en possession des devis des entreprises qui ont proposés leurs tarifs pour les travaux de menuiserie dans le cadre de la rénovation du bâtiment de l'école de Châtelneuf.

Après s'être fait présenter les 3 devis des entreprises intéressées, le conseil municipal a retenu le devis de la SARL ROBERT de Châtelneuf pour un montant de 18 779.00 € HT et 22 534.80 € TTC, TVA 3 755.80 € dans la mesure où le détail des propositions du devis correspond exactement aux travaux exigés, ainsi que le tarif adapté à notre budget prévisionnel au BP 2016.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2016

Adhésion à la solution de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité proposée par le Département de la Loire

Autorisation pour la signature des contrats d'assurance groupama : Après analyse des propositions le conseil municipal décide de retenir le devis du contrat d'assurance Villassur pour 2 435 € HT, (révisable chaque année selon les conditions du contrat) présenté par GROUPAMA, pour assurer les bâtiments communaux, en dommages aux biens, avec toutes les garanties énoncées dans ce contrat, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Fonds de concours : cercle vertueux économie sd'énergies

La Communauté d'agglomération a lancé un appel à projet concernant le financement de travaux d'économie d'énergie sur le patrimoine des collectivités, lequel s'inscrit dans le cadre du dispositif : "Cercle vertueux d'énergie". Ainsi, les actions financées par ce fonds doivent générer de nouvelles économies d'énergie permettant de ré-abonder le fonds d'investissement, et ce afin d'augmenter les capacités d'aides aux communes. Pour ce faire, les communes bénéficiaires s'engagent à reverser sur une durée limitée à 5 ans, à partir de l'année suivant l'attribution de l'aide financière, soit 5 % tous les ans, du montant de la subvention obtenue pour les communes pratiquant l'extinction de l'éclairage public, soit 10 % tous les ans pour celles ne pratiquant pas l'extinction.

Or, la Commune de CHATELNEUF désire effectuer des travaux d'économie d'énergie du bâtiment scolaire de la commune, en remplaçant toutes les menuiseries extérieures, portes, fenêtres et installer une isolation performante des combles perdues par pose de laine de verre ou autre procédé soufflé. Ces travaux faisant appel à des artisans qualifiés QUALIBAT RGE avec critères retenus dans un cahier des charges.

Compte tenu que le projet ci-dessus décrit rentre dans le cadre de l'appel à projet lancé par la Communauté d'agglomération Loire Forez concernant le financement de travaux d'économie d'énergie sur le patrimoine des collectivités, la Commune de CHATELNEUF, souhaite solliciter une participation financière sous la forme d'un fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération Loire Forez.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2016

Avis sur le schéma de mutualisation de la communauté d'agglomération Loire Forez

Renouvellement de la convention d'adhésion à la solution de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité, proposée par le département de la Loire.

Désignation des délégués communautaires à Loire Forez

Compte tenu de l'arrêté du nouveau périmètre de la nouvelle communauté d'agglomération de l'Ouest Forézien, dans le cadre du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), et en application des dispositions de l'article 273-11 du code électoral relatives à la désignation des conseillers communautaires au sein des communes de moins de 1 000 habitants, l'élu concerné doit faire l'objet d'une nouvelle désignation par le conseil municipal, conformément à l'ordre du tableau, compte tenu de cet exposé, le conseil municipal désigne à l'unanimité des membres présents Madame Chantal GOUBIER délégué titulaire et Mr Kamel YAHIAOUI délégué suppléant à la Communauté d'Agglomération Loire Forez représentants

Convention de service commun « pôle technique intercommunal » des communes de Bard, Essertines en châtelneuf, et Châtelneuf Le Maire donne lecture du projet de convention de création d'un service commun d'un pôle technique intercommunal des communes de Bard, Châtelneuf et d'Essertines en Châtelneuf, et rappelle que par délibération en date du 27 août 2015 pour la Commune de Bard, délibération du 24 septembre 2015 pour la commune de Châtelneuf et par délibération du 1^{er} septembre 2015 pour la Essertines En châtelneuf, celles-ci créaient une entente intercommunale afin de parfaire leur gestion mutualisée et notamment de permettre l'installation des agents et du matériel dans l'ensemble des locaux techniques des trois communes. Ces trois communes souhaitent aujourd'hui s'associer de manière durable pour la réalisation de leurs missions techniques. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la création d'un service unifié « pôle technique intercommunal » approuvé par les Communes membres.

Le service unifié constitue un outil de mutualisation permettant de regrouper les services et les équipements des Communes membres, de mettre en commun, d'améliorer et de rationaliser les moyens pour l'accomplissement des missions des co-contractants. Ainsi, dans un souci de recherche de complémentarité entre nos organisations, il est convenu de créer un « service commun « pôle technique intercommunal ». Ce service commun est géré par la commune d'Essertines-en-Châtelneuf.

QUESTIONS DIVERSES

VOIRIE : le coût des travaux pour le chemin de Planchat est de 36 783 € et pour Sollègue il est de 42 510 €.

Location salle associative : une convention est en cours d'établissement pour janvier 2017 pour les particuliers et les associations.

COMPTE RENDU DE CONSEIL DU 24 NOVEMBRE 2016

- Approbation du rapport de la CLECT
- Approbation de la convention de remboursement de la quote part du SDIS
- Délibération pour DM n°5 sur attribution de compensation 2016 .
- recrutement d'un agent recenseur : pas de candidats, le recensement sera fait par M. GOUBIER Jean Noel)- Indemnité de 602€ et 90€ frais déplacements.
- Décision sur la proposition de la CALF sur le pole secrétaires de mairie au 01/01/17.
Communes intéressées pour l'instant. Etude du projet de convention, plusieurs questions se posent. M. le Maire va recontacter Mme Arnaud pour avoir plus d'informations et voir pour une rencontre avec le conseil ; Délibération non approuvée pour l'instant.
- Divers
Distribution des colis CCAS les 16 et 17 décembre
Point sur la voirie
Compte rendu de la dernière réunion pour le pôle technique
Compte rendu de réunion Grimard Montvadan
Organisation de la journée débroussaillage du 26/11/16

COMPTE RENDU DE CONSEIL DU 13 DECEMBRE 2016

- Approbation de délibération de la convention avec Loire Forez pour la mise en place du dossier ADAP
- Adhésion au Pole des secrétaires de Mairie au 01/01/2017
- Délibération pour achat d'un tracteur d'occasion à M. DEFRADE Régis
- Délibération pour accord de principe de projet de construction d'un bâtiment pour le pole technique
- Questions diverses

Appel au civisme - dépôt sauvage de déchets verts

Un peu de civisme et de respect de l'environnement. Le produit des tontes de pelouses, taille de végétaux et autres n'ont pas à être déposés sur des terrains ou talus privés ou communaux (article L541-3 du code de l'environnement).

Chacun doit gérer ses propres déchets dans sa propriété, une déchetterie est à votre disposition à Savigneux :

Déchetterie - « la Loge » - Route de Précieux 42600 SAVIGNEUX

Téléphone : 04 77 58 78 69 <http://www.loireforez.fr/>

Horaires

Du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Pour la période estivale (du 1er avril au 31 octobre), le samedi en continu de 9h à 18h



Apiculture :

Déclaration de ruches 2016 : Du 1er septembre au 31 décembre 2016

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue**.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> (pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995*04 est toujours possible)

DÉCLAREZ VOS RUCHES
DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

LE RECENSEMENT EN LIGNE, ON A TOUS À Y GAGNER !



COMMENT ÇA MARCHE ?

- ① **Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur

ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

- ② **Saisissez vos codes d'accès personnels** qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.

Vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr
LPEKD66
Mthab73

- ③ **Entrez ensuite les informations** de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.

Caractéristiques de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne

0	1	0	3
015, 1er ou dernier			
0	1	4	0 0 5
Rang A		Rang L	

- ④ **Répondez au questionnaire**
Vous serez guidé à chaque étape.

- ⑤ **Validez** et c'est terminé ! Envoyer les questionnaires

DES AVANTAGES POUR TOUS

Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016 soit 31 tonnes déjà économisées !
- Un recensement moins coûteux



SYNDICAT DES EAUX DE GRIMARD ET MONTVADAN

Siège du syndicat-en mairie—82 rue de la Mairie—42600 CHAMPDIEU
04.77.97.17.29 - sie.grimard@orange.fr

Secrétaire à temps partiel : Béatrice Grandpierre
Entreprise chargée de l'entretien du réseau : SAUR Montbrison
Service dépannage : 04.69.66.35.09
Compteur (résiliation/ouverture/mutation) : 04.69.66.35.00

Le syndicat des eaux de Grimard Montvadan a pour vocation de distribuer l'eau potable à ses 7 communes adhérentes : Champdieu, Chalain d'Uzore, St Paul d'Uzore, Pralong, Essertines en Chatelneuf, Chatelneuf, et Roche soit 2317 abonnés.

La compétence « production d'eau potable » est assurée depuis le 1 janvier 2013 par le SYPEM (Syndicat de Production d'Eau du Montbrisonnais).

Nous avons connu en 2016 une longue période de sécheresse; grâce aux travaux effectués par le SYPEM, nous avons pu connecter l'ensemble des réseaux de distribution. Ces travaux importants ont permis de fournir l'eau potable à l'ensemble des usagers.

Suite à la démission de M. Philippe GOURBIERE de son poste de Maire à Roche et à la démission de M. Xavier POYET de sa fonction de conseiller municipal à St Paul d'Uzore, il a fallu procéder à leur remplacement et de nouveaux délégués ont été installés en cours d'année : M. Grandpierre Frédéric pour Roche et M. MELI Jérôme pour St Paul d'Uzore.

Faits marquants et travaux de 2016 :

La société SAUR était titulaire du contrat d'exploitation du service d'eau potable depuis le 22 février 2008. Ce contrat d'une durée de 8 ans s'achevait donc le 21 février 2016. Le Syndicat a donc dû lancer un appel d'offre pour son renouvellement. La société SAUR a été retenue. Le nouveau contrat a pris effet le 22 février 2016 pour une durée de 8 ns.

Nous avons procédé en 2016 u remplacement des canalisations dans le bourg de St Paul d'Uzore, chemin des écoliers à Malleray—Essertines en Chatelneuf et Rue du moulin et chemin des Charives à Champdieu.

La suite des renouvellements de compteur a repris en fin d'année et se poursuivra en 2017.

Projets de travaux en 2017 :

Changement de la colonne dans le Bourg de Roche, renforcement du réseau Avenue de la Gare à Champdieu, renouvellement du réseau de distribution Chemin des Ecoliers à Essertines en chatelneuf.

L'hiver est là, pensez à protéger votre compteur d'eau du gel !

-Votre compteur est placé dans un regard à l'extérieur :

Utilisez des sacs remplis de billes ou de débris de polystyrène pour isoler le compteur

Isolez les parois du regard à l'aide de plaques polystyrène et fermez bien le regard.

Veuillez ne pas utiliser de feuilles mortes, de la paille, ou de la laine de verre qui ne sont pas adaptés à une protection extérieure.

-Votre compteur est dans une cave ou un garage :

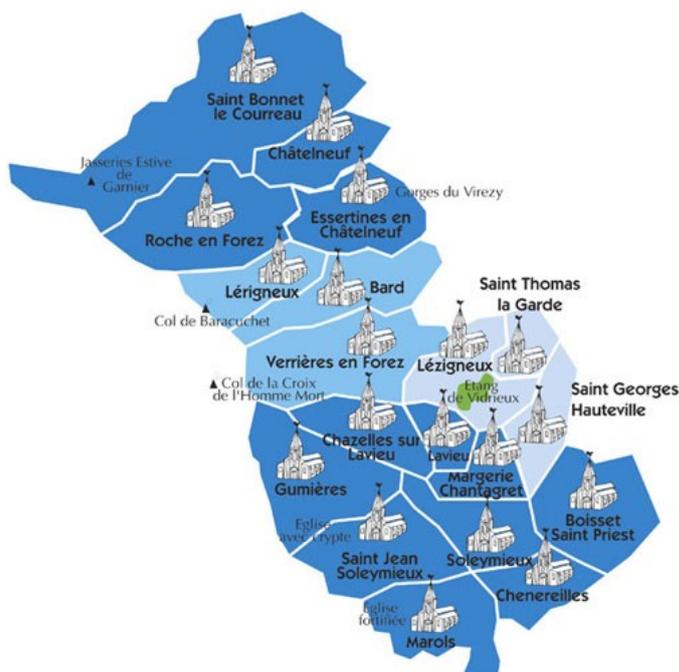
Protégez les canalisations et le compteur à l'aide d'un matériau isolant (laine de verre, gaine en mousse par exemple)

-En cas d'absence prolongée :

N'interrompez pas totalement votre chauffage.

Vidangez votre installation à l'aide de la purge située après votre compteur et assurez vous que le robinet de votre compteur est bien fermé.

Paroisse Ste Thérèse des Montagnes du Soir



La commune de CHATELNEUF fait partie de la paroisse Ste Thérèse, qui regroupe 19 communes des Monts du Forez, de St Bonnet le Courreau au nord à Marols au sud, suivant la carte ci-dessous.

Les informations pratiques pour toute question figurent ci-après :

Paroisse Ste Thérèse des Montagnes du Soir
CENTRE PASTORAL, Le Bourg,
42560 SOLEYMIEUX

Prêtre Administrateur : Père Yves RAYMOND (résidant à St Etienne)

Secrétaire pastorale : Isabelle TOMBAZZI (St Jean) :
04.77.76.59.17

Adresse mail :

paroisse.saintetherese@diocese-saintetienne.fr

Site Internet : www.diocese-saintetienne.fr, onglet « diocèse », puis « paroisses ».

Blog commun avec la paroisse Ste Claire :
www.paroissesainteclair-montbrison.org

Horaire des messes : <http://egliseinfo.catholique.fr/>

Pour recevoir les informations paroissiales par mail : (bulletin mensuel, ...) envoyer un mail à :
paroisse.saintetherese@diocese-saintetienne.fr

Accueil : la paroisse vous accueille sur différents sites :

à la cure Notre Dame, 6, rue Loys Papon, le 1^{er} jeudi du mois de 16h à 19h

en mairie de St Jean Soleymieux, salle des permanences, le 2^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h30

en mairie de St Bonnet le Courreau le 3^{ème} dimanche du mois de 9h à 10h30

à venir, salle Gabriel FULCHIRON, à Lézigneux, dans la 4^{ème} semaine du mois .

Ces permanences s'ajoutent aux heures habituelles d'ouverture de la cure Notre Dame :

9h à 12h du lundi au samedi et le vendredi de 15h à 18h, en période scolaire tél : 04 77 96 12 90

ÉVEIL A LA FOI, CATÉCHÈSE, AUMÔNERIE

Il n'est jamais trop tard pour s'inscrire. Un enfant non baptisé peut suivre les rencontres des enfants de son âge.

Éveil à la foi (3 à 6 ans) : Marie Noelle PASSEL : mn.passel@gmail.com

Catéchèse (7 à 11 ans) : Isabelle TOMBAZZI : 04.77.76.59.17 – famille.tombazzi@orange.fr

Années collèges et Années lycées : s'adresser à Isabelle TOMBAZZI pour coordonnées

BAPTÊME : il est possible à tout âge (demande entre 3 et 6 mois à l'avance)

Pour les enfants de moins de 3 ans Cure Notre Dame à Montbrison ou permanences d'accueil

Pour les plus grands voir responsables éveil à la Foi, catéchèse ou aumônerie.

MARIAGE : (demande 12 mois à l'avance)

Catherine et Francyck GAUTHIER (Chazelles /Lavieu) : 04.77.76.55.15 catherine.gauthier@laposte.net

FUNÉRAILLES

Jeannine PUGNET (St Thomas la Garde) : 04.77.58.69.08 – fanfan.nouka@orange.fr

VISITE des PERSONNES MALADES, ÂGÉES, HANDICAPÉES :

Sœur Jeanne (St Jean) 04-77-76-54-20)- srovasnds@yahoo.fr

ANTENNE DIACONIE (anciennement Solidarité) : pour signaler toute détresse (personne ou famille en difficulté)

Jean RIZAND (St Bonnet le Courreau) : 04.77.76.82.27 – jean.rizand@orange.fr

REGISTRES

Nicole BOUCHET (St Thomas la Garde) : 04.77.96.14.00 – bouchetgil@orange.fr

BIBLIOTHEQUE DE CHATELNEUF

En cette fin d'année, l'inauguration de la médiathèque « Tête de réseau » à Montbrison est l'aboutissement de la construction de cet équipement voulu par Loire-Forez pour favoriser la lecture et la culture.

Nous avons été conviés à cette inauguration et cela nous a permis de découvrir une belle réalisation architecturale très fonctionnelle. L'ancienne église des Cordeliers est remise en valeur et redevient ainsi un magnifique centre de vie, de rencontres et de découvertes. Tout est dédié à la culture, par les livres mais aussi de nombreuses ressources numériques.

Nous fonctionnons en étroite collaboration avec toutes les bibliothèques du réseau sous la gestion de la Communauté d'agglomération et bénéficions ainsi de cette superbe structure. C'est un bel outil qui peut nous aider dans nos projets et ainsi apporter de nouvelles activités à la bibliothèque. L'accès par le biais du portail Internet donne la possibilité d'avoir un plus grand choix de livres, C.D, DVD de musique et films etc, et d'en faire la réservation. De même pour récupérer les documents ou les rendre, c'est dorénavant possible sur notre bibliothèque ou à Montbrison, ou dans toute autre bibliothèque selon votre choix et vos besoins.

Nous avons bénéficié d'une dotation, de Loire-Forez, afin d'acheter des livres. Nous les mettons à disposition au fur et à mesure des enregistrements. Ces achats portent sur des livres enfants et jeunes aussi bien albums, romans et documentaires tels que :

- Harry Potter et l'enfant maudit de JK Rowling, Le bon gros géant de Roald Dahl

Ainsi que pour les adultes :

- Dans la paix des saisons de Christian Signol, Dix ans de liberté de Natasha Kampush...

Pour n'en citer que quelques-uns.

Nous serons heureux de vous les faire découvrir lors de vos prochains passages.

Toutefois, nous ne sommes plus assez nombreuses pour assurer les permanences et envisager d'autres actions et animations, auprès des enfants par exemple. Nous aimerions beaucoup que d'autres personnes viennent s'investir avec nous. Si malgré notre appel nous n'avons pas de nouvelle recrue nous devons envisager des solutions qui seraient certainement préjudiciables pour l'avenir et le maintien de notre animation.

Nous voulons pourtant rester optimistes quant à l'avenir de la bibliothèque, elle reste un service de proximité gratuit et ouvert à tous.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2017.



Petit rappel

Ouvertures : mardi de 16 h 30 à 18 h
vendredi de 17 h 30 à 19 h.

N° de téléphone : 04.77.76.81.96

Email : bibliothequechatelneuf@orange.fr

Portail médiathèque : <http://www.mediatheques.loireforez.fr/>

SOU DES ECOLES

Tant qu'il demeurera une école sur notre commune, notre association aura de l'importance et du sens

Le sou des écoles de Chatelneuf est une association de parents d'élèves. L'ensemble des parents y adhère par versement d'une cotisation. Le but de l'association est de récolter des fonds qui sont mis à disposition des enfants et maitresses pour l'organisation de fêtes (Noël, Carnaval, fête de l'école) ou d'animation (voyage, sorties scolaires, etc.).

L'important pour nous est qu'il y demeure une ambiance sereine, de travail, de convivialité et de bonne humeur !! Nous sommes heureux d'accueillir Hélène Pelardy au sein de notre bureau et nous saluons l'investissement de Nathalie Combe qui a décidé de le quitter.

Pendant l'année 2015-2016 le sou des écoles

- a financé les différents déplacements des enfants, et offert les bonnets de bains pour la piscine
- a offert des cadeaux pour les classes à Noël
- a offert un cadeau à aux élève qui quittaient l'école
- a organisé avec la municipalité l'illumination du sapin
- a organisé la fête de carnaval, avec un spectacle d'ombres chinoises et un feu de joie
- a accompagné financièrement les déplacements des enfants dans divers projets (visites de musée par exemple)

Tout ceci a été possible grâce à la réussite des manifestations que nous avons organisées :

Buvette au rallye du Montbrisonnais

Marche du printemps

A nouveau nous nous félicitons de la grande mobilisation des parents à ces occasions!

Notre association tient à remercier les nombreuses marques de soutien qu'elle reçoit par l'ensemble des habitants de la commune. Il serait trop long de les nommer tous, mais tout cela est précieux et nous savons que nos manifestations sont réussies grâce aux participations du plus grand nombre. Vous pouvez d'ores et déjà noter la date de la prochaine marche du printemps qui aura lieu **le dimanche 26 Mars**. (plus d'infos : www.mihalis.org/rando).

Merci à vous d'en faire la plus grande publicité

Pour l'année en cours, c'est pareil. Nous avons répondu favorablement à toutes les demandes d'accompagnement financier proposées par les maitresses. Elles ont beaucoup d'idées, nous les félicitons et les encourageons à nouveau à réaliser un maximum de projets pour nos enfants. Et notamment un projet de voyage de 3 jours à Millau sur le thème du vivant, qui nous l'espérons verra le jour et sera un grand souvenir pour nos enfants.

Nous avons déjà tenu la buvette à Fraisse lors du rallye du Montbrisonnais, et la réussite de cette manifestation a été totale tant du point de vue convivial que financier !

Nous comptons bien continuer à avancer et nos idées sont nombreuses. Notre seul but est le confort et le bonheur des enfants fréquentant l'école.



CANTINE SCOLAIRE

L'association de la Cantine souhaite une bonne et heureuse année 2017 aux habitants de Chatelneuf .

Cette année encore, notre cantinière a pris de soin de nos bambins en leur proposant toujours de bons petits plats. Nous tenons d'ailleurs à la féliciter pour les 5550 repas fabriqués et servis aux élèves de Chatelneuf et de Roche.

Malheureusement, depuis la rentrée 2016-2017, nous ne fabriquons plus les repas pour l'école de Roche en raison de leur nouvelle organisation (RPI). C'est pourquoi, nous devons continuer à faire preuve d'imagination et de motivation lors l'organisation de nos manifestations (buvette du rallye, marche) et de nos ventes (galettes, sirops, pizzas...) . A ce titre, nous allons organiser une vente de galettes et brioches pour l'Epiphanie, le dimanche 8 janvier 2016 avec livraison au village.

Cette fin d'année, le Père Noël a fait son apparition à l'école le 15 décembre 2016 afin de récompenser les élèves pour leur travail. Ils ont aussi apprécié le repas de fin d'année proposé par Evelyne.

Nous rappelons que si vous êtes intéressés pour prendre votre repas à notre association, n'hésitez pas à nous contacter. Ils sont facturés 5.10€.

Contact :

Séverine DERORY 06.51.83.45.93

Alexandra CLAIRET 07.82.77.68.49

Marie Emilie CHAZAL 04.77.24.31.15

Florence COUTURIER 06.74.19.20.18



ECOLE PUBLIQUE DE CHATELNEUF

Tout au long de l'année scolaire 2015/2016, les enfants ont enrichi leur culture littéraire, artistique et scientifique, à travers de nombreux projets.

En novembre, dans le cadre de la fête du livre, les deux classes ont pu bénéficier d'une conteuse. Puis, au fil de l'année, ils ont travaillé sur un projet intitulé « le livre élu ».

Cinq albums ou romans sur le thème de la différence ont été lus dans chaque classe. Les élèves ont procédé à un vote pour élire leur livre préféré et ont créé des œuvres poétiques ou artistiques en rapport avec leur lecture.

Tout au long de l'année, les enfants se sont intéressés au cycle naturel, puis au cycle domestique de l'eau.

Des intervenants du CILDEA, une observation de la lagune, une visite de la station d'épuration SITEPUR et une journée au moulin des Massons ont complété le travail d'expérimentation en classe. Les élèves de CE/CM ont aussi vu un spectacle « Stop gaspi » pour compléter la séquence sur l'éducation à l'environnement.

Dans le cadre du travail avec le réseau des écoles de la montagne, la classe des petits a participé à une journée autour des livres à St Bonnet Le Courreau. La classe des grands a pu assister à un spectacle au théâtre du Parc à Andrézieux Bouthéon avec les musiciens du groupe « Tartine Re-verdy »

En mai, les élèves de CE/CM se sont rendus à Saint Etienne pour découvrir deux musées : celui d'Art et d'Industrie et celui d'Art Moderne pour illustrer les problématiques vues en Histoire notamment.

En Juin, les enfants ont présenté un spectacle mêlant chants, danses, diaporamas et saynètes. Tous étaient fiers de montrer le travail réalisé!



Les temps d'activités périscolaires (TAP)

Ces activités se déroulent les Lundi-Mardi-jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30 encadrées par deux employés communaux : Cécile et Faustine.

Les enfants travaillent suivant les thématiques proposées. Pour la rentrée, le premier thème s'intitulait "Nature et environnement sous forme ludique". Ainsi, ils ont pu réaliser un petit bonhomme en gazon à coiffer et d'autres créations manuelles et naturelles.

Depuis mi-novembre, les enfants travaillent sur des créations destinées à Noël... (Lanternes colorées et pailletées, boules à suspendre en sequins, guirlandes et suspensions en tout genre...)

Les jeux de la ludothèque sont aussi très appréciés et utilisés tout au long de l'année.

Toute aide venant d'associations et de bénévoles est également la bienvenue.

Faustine et Cécile.



CLUB DU 3° AGE - CHATELNEUF

Activités de 2015-2016 :

Repas de Noël et galette des Rois où tous les adhérents étaient présents.

Voyage avec St Bonnet.

Visite au Chambon s/Lignon du lieu de mémoire l'après-midi.

Visite de la maison du fin gras à Chaudeyrolles, journée agréable.

Repas de fin de saison aux granges , tous les adhérents étaient présents.

Fin juillet, pique-nique avec St Bonnet, journée toujours très agréable.

Début de saison, le 6 septembre 2016, malheureusement des adhérents nous manquent, décès, maladie, départ.

Le club est ouvert à tous ceux qui veulent nous rejoindre avec plaisir.

Le club du 3° âge de Chatelneuf vous présente ses vœux pour 2017.



Association Loisirs et Cultures du Mont

Semiol

L'année 2016 se termine, et notre association LCMS a pu proposer de nombreuses découvertes à ses adhérents : le spectacle des Bodin's; puis le concert de la St-Patrick; l'opéra Carmen; les "Haricots Rouges". Sans oublier la visite découverte du calvaire et de la chapelle Victor de Laprade, la visite spectacle nocturne des "Plumes Foréziennes", le Moulin des Massons avec son après-midi dansant et le casino de Montrond les Bains.

Pendant la fête patronale, nous avons accueilli les "Chatelards" du Jura membres du club "la Gouriboule". Ils ont participé aux festivités dans un esprit de bonne humeur.

Les sorties en car nous ont emmené à Annonay au printemps et vers Pommiers et Bussières à l'automne. Il y a eu bien sûr, la marche à Saillant et le week-end randonnée à Larajasse.

Les sorties cinéma et les après-midi jeux n'ont pas été oubliés. Les ateliers et activités ont perduré comme à l'accoutumée.

Le jardin, quant à lui, continue d'être entretenu au fil des saisons grâce aux fidèles jardiniers. Les pommes de terre récoltées ont été données à la cantine.

LCMS espère pouvoir continuer ainsi et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Vous êtes conviés à son assemblée générale le samedi 14 janvier 2017.



Club Sportif des Hautes Chaumes

St Bonnet – Sauvain – Châtelneuf – Roche

Pour le côté sportif de notre club de foot, cette nouvelle saison n'a pas vu de grand changement dans l'encadrement des équipes ; nous avons toujours nos 9 équipes avec comme dirigeant :

Damien Peyron et William Charbonnier pour les 3 équipes U 9

Rémi Barou pour l'équipe U 11

Patrick Trunel et Ludovic Blanchon pour les U 13

Nicolas Berlande et Jean-Michel Maison pour l'équipe sénior 2

Thierry Minaire et Bertrand Bouchand pour l'équipe sénior 1

Jérôme Brun pour les Critérium

Franck Trunel et Franck Bartholin pour l'équipe féminine

Un entraînement spécifique gardien de but (toute catégorie) est dirigé par Gilles Breuil.

Le nombre de licenciés reste constant avec 140 demandes auprès de la Ligue Rhône-Alpes de football.

Le bureau est inchangé avec Pierre Durris comme trésorier, Annabel Trapeaux-Breuil pour le très gros travail de secrétariat et Patrick Trunel comme président.

Cette année a été celle de l'aménagement du stade des Bauches : une société nous a offert les bancs de touche en bois qui nous manquaient et qui se fondent parfaitement dans le décor.



Le club a aussi réalisé un gros investissement dans l'entretien de la pelouse qui souffre des hivers et surtout des sécheresses, même si nous pouvons puiser de l'eau dans la réserve de notre voisin du Sapt.

MERCI A EUX.

Cet investissement a pu être réalisé avec une partie des aides du Conseil Général et des communes. Malgré cela, cet entretien a un coût mais sur l'ensemble de la saison, le club s'en sort positivement. 2017 restera elle aussi une année intense avec sûrement le renouvellement du matériel de tonte et autres.

Malheureusement, nous avons été victimes de vandalisme au niveau des Bauches et du terrain d'Essertines. Plusieurs actes ont été commis : robinet extérieur d'eau ouvert, visite du vestiaire, dérapages sur le parking et sur le terrain stabilisé de St Bonnet, sans oublier les poubelles qui débordent lors de pique-nique alors que les conteneurs à poubelle sont disponibles tout près !!!!

Quant à Essertines : des néons arrachés et visite des vestiaires, multiples dérapages aussi sur le terrain, bref le club ne va pas rester inactif et se réserve le droit de porter plainte en cas de récidive. Il n'est pas normal de détruire un outil de loisir qui concerne beaucoup de familles sur nos différentes communes et qui donc nous pénalise, nous et nos enfants !!!!!

Sinon il est très agréable de voir une quarantaine de jeunes pousses venir s'entraîner les mercredis avec beaucoup d'envie. **Ils sont la base de notre club** mais cette année nous avons été handicapés par le manque d'entraîneurs en section U 7.

Le club recherche donc des bénévoles pour nous aider à s'occuper des jeunes le mercredi et le samedi, sans quoi l'année prochaine suite au départ d'éducateurs, nous ne pourrions plus prendre en charge nos futurs Ballon d'Or les mercredi et samedi !

N'oubliez pas de noter sur vos agendas la **soirée du club le 14 janvier** et le bal, le 1^{er} avril.

Membres du bureau et licenciés tiennent à remercier le Conseil Général, les Mairies, les sponsors, nos fidèles supporters et toutes les personnes qui s'engagent dans la vie de notre club qui, malgré tout, reste un atout pour nos communes de montagne !

Nous avons aussi une pensée émue pour tous les anciens supporters et dirigeants partis trop tôt rejoindre les membres fondateurs du club.

Pour 2017 nous vous souhaitons **BONNE ET HEUREUSE ANNEE**, à tous et à l'ensemble de votre entourage !

Le CSHC



Association des Jeunes de Châtelneuf

Le club des jeunes a été encore très actif en cette année 2016.

Nous avons commencé l'année, avec une nouveauté pour nous: organiser un concours de belote ! Tout le club des jeunes s'est investi pour réaliser cette manifestation, qui s'est très bien déroulée.

Ensuite, 26 membres du club des jeunes sont partis en week-end les 23 et 24 avril: Le samedi, nous avons tous pris boussole et carte d'orientation, pour une activité «chasse au trésor» dans le vieux Annecy, alors que d'autres chevauchaient leur VTT pour pédaler dans les ruelles et aux alentours du lac. La forte pluie ne nous a pas ôté l'envie de découvrir tout en s'amusant. Nous sommes allés découvrir les Gorges du Fier en empruntant des passerelles fixées à flanc de rocher et surplombant la rivière «Le Fier». L'après-midi, les kartings nous attendaient pour nous défouler et pour battre les meilleurs chronos !!

Ces deux jours remplis de bonne humeur ont maintenu la convivialité du groupe avant le moment tant attendu: la fête patronale.

Organisée avec le comité des fêtes, la fête proposait notre habituel concours de pétanque avec un nouveau record d'affluence: 84 doublettes, sous un beau soleil. Puis, suivait le bal animé par la sono Excep'son 42. Le dimanche nous avons présenté la campagne électorale de Coluche lors du défilé des chars fleuris, et nous avons servi l'apéritif.

Nous finirons l'année en se retrouvant tous autour d'une raclette le 10 décembre, et nous préparerons notre concours de belote prévue le samedi 28 janvier où nous vous attendons nombreux.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés, et qui ont participé lors des manifestations que nous avons organisées.

Nous restons également à votre disposition si vous souhaitez prévoir une après-messe lors de la perte d'un de vos proches.

Nous invitons les jeunes de 14 ans et plus à venir s'inscrire à notre assemblée générale le 10 février 2017.

L'association des jeunes de Châtelneuf est très fière de contribuer au dynamisme du village et vous souhaite une **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017**.

COMITE DES FETES

Le comité des fêtes a achevé cette année 2016 par son assemblée générale. Afin de faciliter l'organisation de la prochaine fête patronale, l'assemblée a été avancée et a permis d'élire un nouveau bureau :

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| -Président : Norbert Duchez | - Vice-président : Jeremy Gachet |
| -Trésorier : Gabriel Masson | -Vice-trésorier : Xavier Massacrier |
| -Secrétaire : Florent Morlevat | -Vice secrétaire : Sophie Guillot |

Malgré de nombreux départs et seulement 2 arrivées, le comité reste mobilisé pour faire vivre et animer la commune.

La fête patronale 2016 fut encore un succès avec de belles mobilisations, que ce soit le vendredi soir autour des jambons à la broche, le samedi avec les jeunes ou le dimanche avec ,cette année encore, de beaux chars fleuris et une potée toujours aussi bonne autour d'une ambiance magnifique.

Le comité remercie tous les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour le bon fonctionnement; aussi bien pour l'organisation des manifestations, pour la potée ou pour toute la logistique.

Espérant compter sur la mobilisation de chacun pour faire vivre notre petite commune, le comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2017.



ETAT CIVIL

Mariages

Norbert DUCHEZ et GUILLOT Marion le 11 Juin 2016



Naissances

Raphaël le 10/02/2016 fils de Rémi Guillot et Adeline Dumas - Chantecoq

Pierric le 08/04/2016 fils de Anthony Mure et Angéline Guillot - Le Bourg

Anouk le 19/09/2016 fille de Pierre Beaufort et Sophie Collange - La Souche

Marceau le 23/09/2016 fils de Yohann et Mélanie Pascal - Fraisse

Emma le 07/10/2016 fille de Jean-Claude Maret et Marion Gilbert - Sollègue

Antonin le 04/12/2016 fils de Pierre-Yves Guillot et Coralie Goutte - Chambrelin



Raphaël



Pierric



Anouk



Marceau



Antonin

Décès : Actes , Transcriptions et Inhumations

- Marcel CHARLES, décédé le 12 Février 2016 à St Bonnet, inhumé à Châtelneuf
- Jean, Marius, Marcel GUILLOT décédé le 1er Avril 2016 à Feurs, inhumé à Châtelneuf
- Hubert BLANC décédé le 2 Avril 2016 à Savigneux, inhumé à Châtelneuf
- Gabriel GIRAUD décédé le 10 Avril 2016 à Châtelneuf
- Valérie MARCHAND décédée le 24 Juin 2016 à St Priest en Jarez, inhumée à Châtelneuf
- Jean BERAN, inhumé le 31 Octobre 2016 à Châtelneuf
- Antonine DUCHEZ, décédée le 21/11/2016 à Montbrison, inhumée à Châtelneuf



Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Les Vœux du maire auront lieu
Le 8 janvier 2017 à 11h00 à la salle associative.
Tous les habitants sont cordialement invités.

